

assuré social GEISEN QUENTIN nº de Sécurité Sociale 1 99 09 67 348 215 45

Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM du BAS-RHIN 16, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG

STRUCTE COURRIER LA M. GEISEN QUENTIN 1 RUE DES FAISANS 67880 KRAUTERGERSHEIM

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/11/2023 au 30/11/2023 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations n'ont pas été transmises à un organisme complémentaire. Si vous en avez un, pensez à lui envoyer ce relevé et conserver une copie.

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan verse
	pour QUENTIN né(e) le 28/09/1999				
	maladie				
	réf 5761 2333240011799				
27/11/2023	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN REMPLACE C GENERALISTE Sect1 (G)	26,50	26,50	90 %	23,85
	participation forfaitaire (PFH)		20,00	30 70	-1,00
	maladie				
	réf 6291 2333380008523				
	A noter :	i			
	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas règlé directement votre p les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours co C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement.	predonné n'ont donc n	as été payées.		
21/11/2023	ECHO OU DOPPLER . pour QUENTIN né(e) le 28/09/99		(23207291	32)	-1,00
	ACTE DE SPECIAL. pour QUENTIN né(e) le 28/09/99		(23207291	33)	-1,00

le 29/11/2023 : 20,85 euro(s)



CPAM du BAS-RHIN 16, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG



M. GEISEN QUENTIN 1 RUE DES FAISANS 67880 KRAUTERGERSHEIM

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/11/2023 au 30/11/2023 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations n'ont pas été transmises à un organisme complémentaire. Si vous en avez un, pensez à lui envoyer ce relevé et conserver une copie.

pour informatio	n				
dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour QUENTIN né(e) le 28/09/1999				
	maladie				
	réf 5762 2332640002466				
21/11/2023	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT ECHO OU DOPPLER. Coord (ADE)	37,80	37,80	90 %	34,02
	participation forfaitaire à retenir (PFT)				-1,00
21/11/2023	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT ACTE DE SPECIAL. Coord (K 4.0)	7,68	7,68	90 %	6,91
	participation forfaitaire à retenir (PFT)				-1,00
	7.17.1 00/44/0000 A N N N N N N N N N N N N N N N N N				

réglé le 23/11/2023 au destinataire FEURER JULIEN : 40,93 euro(s)





CPAM du BAS-RHIN 16, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG



M. GEISEN QUENTIN 1 RUE DES FAISANS 67880 KRAUTERGERSHEIM

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/12/2023 au 31/12/2023 .

Ces informations n'ont pas été transmises à un organisme complémentaire. Si vous en avez un, pensez à lui envoyer ce relevé et conserver une copie.

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan verse
	pour QUENTIN né(e) le 28/09/1999				
	maladie				
	réf 6610 2333410003979				
27/11/2023	PHARMACIE (PH7)	2,40	2.40	90 %	2,16
27/11/2023	HONOR. DISPENS. (HD7)	1,02	1,02	90 %	0,92
	franchise à retenir (FRT) (1)		.,		-0.50
27/11/2023	PHARMACIE (PH7)	29,85	29,85	90 %	26,86
27/11/2023	HONOR. DISPENS. (HD7)	1,02	1,02	90 %	0,92
	franchise à retenir (FRT) (1)	,	7,0=	00 /0	-0,50
27/11/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	90 %	-0,50 0,46
14/08/2023	réf 9781 2335410004543 ACTE DE KINESI. (AMS 7.5)	00.40	40.45		
	maladie				
14/08/2023	ACTE DE KINESI. (AMS 7.5)	26,13	16,13	90 %	14,52
	franchise à retenir (FRT) (1)		10,10	30 70	
14/08/2023	ACTE DE KINESI. (AMS 10.7)	23,01	23,01	90 %	-0,50 20,71
	franchise à retenir (FRT) (1)	=5,0.	20,01	30 /6	
25/08/2023	ACTE DE KINESI. (AMS 7.5)	16,13	16,13	90 %	-0,50
	franchise à retenir (FRT) (1)	10,10	10,13	30 %	14,52
29/08/2023	ACTE DE KINESI. (AMS 7.5)	26,13	16,13	90 %	-0,50
	franchise à retenir (FRT) (1)	20,10	10,13	90 %	14,52
01/09/2023	ACTE DE KINESI. (AMS 7.5)	16,13	16,13	90 %	-0,50
	franchise à retenir (FRT) (1)	10,13	10,13	90 %	14,52
7/12/2023	ACTE DE KINESI. (AMS 7.5)	26,13	16 12	00.0/	-0,50
	franchise à retenir (FRT) (1)	20,13	16,13	90 %	14,52
2/12/2023	ACTE DE KINESI. (AMS 7.5)	16,13	46.40	00.01	-0,50
	franchise à retenir (FRT) (1)	10,13	16,13	90 %	14,52
	réglé la 21/12/2022 ou doublinataire DAEAEL LIG				-0,50

réglé le 21/12/2023 au destinataire RAFAEL LIONEL : 107,83 euro(s)

⁽¹⁾ Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.



CPAM du BAS-RHIN 16, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG SERVICE COURAIRA I.E.

M. GEISEN QUENTIN 1 RUE DES FAISANS 67880 KRAUTERGERSHEIM

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/02/2024 au 29/02/2024 .

Ce document est à conserver comme justificatif, pour faire valoir vos droits à la retraite, au même titre que les bulletins de salaires ou attestations de chômage.

Si vous avez un organisme complémentaire assurant l'indemnisation de vos arrêts de travail, pensez à lui envoyer une copie de ce relevé dont il peut avoir besoin pour vous régler un complément de revenu.

vos indemni dates	nature des prestations	nombre de jours	montant journalier	taux	type de taux	total
	pour QUENTIN né(e) le 28/09/1999					
	a.t./ m.p.					
	réf 6291 2405329008172					
01/02/2024 - 02	2/02/2024CARENCE (CAR)	2				

réglé le 23/02/2024 au destinataire SA SIG STRASBOURG : 0,00 euro(s)

25 ---



CPAM du BAS-RHIN 16, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG

M. GEISEN QUENTIN 1 RUE DES FAISANS 67880 KRAUTERGERSHEIM SERVICE COURAGE

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/02/2024 au 29/02/2024 .

Ces informations n'ont pas été transmises à un organisme complémentaire. Si vous en avez un, pensez à lui envoyer ce relevé et conserver une copie.

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour QUENTIN né(e) le 28/09/1999				
	maladie				
	réf 5761 2403340011378				
01/02/2024	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT C GENERALISTE Sect1 (G)	26.50	20.50		
	participation forfaitaire à retenir (PFT)	20,30	26,50	90 %	23,85





CPAM du BAS-RHIN 16, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG

M. GEISEN QUENTIN 1 RUE DES FAISANS 67880 KRAUTERGERSHEIM

SERVICE CURRIERLE

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/03/2024 au 31/03/2024 .

Ces informations n'ont pas été transmises à un organisme complémentaire. Si vous en avez un, pensez à lui envoyer ce relevé et conserver une copie.

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montar vers
	pour QUENTIN né(e) le 28/09/1999				
	maladie				
	réf 5762 2408040005382				
19/03/2024	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT ECHO OU DOPPLER . Coord (ADE)				
	participation forfaitaire à retenir (PFT)	96,49	96,49	90 %	86,84
	réglé le 21/03/2024 au destinataire HERRMANN FRICK	ER AURELIE	: 86,84 euro	o(s)	-1,00
	maladie				
	réf 5763 2408155016903				
2/03/2024	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT C GENERALISTE Sect1 (G + PC)	00.50			
	participation forfaitaire à retenir (PFT)	26,50	26,50	90 %	23,85
	réglé le 25/03/2024 au destinataire WILLHELM CELINE	: 23,85 euro(s)		-1,00
	maladie				
	réf 5762 2408540003579				
2/03/2024	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT ECHO OU DOPPLER . Coord (ADE)				
	participation forfaitaire à retenir (PFT)	37,80	37,80	90 %	34,02
2/03/2024	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT ACTE DE SPECIAL. Coord (K 4.0)	7.00			-1,00
	Darticipation forfall to the S	7,68	7,68	90 %	6,91
	participation forfaitaire à retenir (PFT)				-1,00





CPAM du BAS-RHIN 16, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG

M. GEISEN QUENTIN 1 RUE DES FAISANS 67880 KRAUTERGERSHEIM

SERVICE COURRIER IA

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/10/2023 au 31/10/2023 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations n'ont pas été transmises à un organisme complémentaire. Si vous en avez un, pensez à lui envoyer ce relevé et conserver une copie.

VOS TETTIDOUTS	ements de soins				
dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan verse
	pour QUENTIN né(e) le 28/09/1999				
	maladie				
	réf 9731 2329340000898				
19/10/2023	ACTE PROPHYLAXIE (AXI)	28,92	28,92	90 %	26,03
19/10/2023	ACTE PROPHYLAXIE (AXI)	14,46	14.46	90 %	13,01
19/10/2023	ACTE IMAGERIE CD (AID)	20,00	20,00	90 %	18,00
	maladie				
	réf 6291 2329680006837				
	A noter :				
	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre p les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours c C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement.	oordonné n'ant danc r	oas été payées.		
03/07/2023	C GENERALISTE pour QUENTIN né(e) le 28/09/99		(2313502	776)	-1,00
08/08/2023	C GENERALISTE pour QUENTIN né(e) le 28/09/99		(2315454	-1,00	
10/08/2023	ACTE TECH MEDICAL pour QUENTIN né(e) le 28/09/99		(2315573	-1,00	
	ECHO OU DOPPLER . pour QUENTIN né(e) le 28/09/99		(2315573	304)	-1,00
09/08/2023	ACTE D IMAGERIE pour QUENTIN né(e) le 28/09/99		(2315573	305)	-2,00
29/08/2023	ECHO OU DOPPLER . pour QUENTIN né(e) le 28/09/99		(2316960	053)	-1,00
	ACTE DE SPECIAL. pour QUENTIN né(e) le 28/09/99		(23169600	054)	-1,00
19/10/2023	C GENERALISTE pour QUENTIN né(e) le 28/09/99		(23190888	385)	-1,00
	le 23/10/2023 : 48 04 aura(a)				

le 23/10/2023 : 48,04 euro(s)





CPAM du BAS-RHIN 16, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG

M. GEISEN QUENTIN 1 RUE DES FAISANS 67880 KRAUTERGERSHEIM SERVICE COURRIER IN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/10/2023 au 31/10/2023 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations n'ont pas été transmises à un organisme complémentaire. Si vous en avez un, pensez à lui envoyer ce relevé et conserver une copie.

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan versé
	pour QUENTIN né(e) le 28/09/1999				
	maladie				
	réf 5761 2329340011738				
19/10/2023	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT C GENERALISTE Sect1 (G)	25,00	25,00	90 %	22,50
	participation forfaitaire à retenir (PFT)	20,00	20,00	30 /6	-1,00

réglé le 23/10/2023 au destinataire PACE ANGELINA : 22,50 euro(s)

